

# 2017, année décisive pour les insecticides « tueurs d'abeilles »

La Commission européenne a repoussé sa décision sur leur interdiction à l'automne, le temps pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de réévaluer les risques.

LE MONDE | 12.01.2017 | Par [Stéphane Foucart](#)



Les néonicotinoïdes et apparentés sont-ils entrés dans leur crépuscule ? La Commission européenne devait **décider**, fin 2016, de la suite à **donner** au moratoire partiel frappant, depuis 2013, certains usages de quatre insecticides suspectés d'être en cause dans le déclin des abeilles et des pollinisateurs. Le verdict n'est toujours pas tombé : la Commission maintient le moratoire et annonce au *Monde* **avoir** repoussé sa décision à l'automne 2017 – le temps pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de **finaliser** une réévaluation complète des risques.

Cependant, les évaluations préliminaires publiées par l'EFSA, le 8 novembre 2016, à **partir** de données complémentaires fournies par les fabricants, laissent peu de marge à Bruxelles. « Après examen des données de confirmation pour l'imidaclopride et la clothianidine, nous avons identifié des risques élevés ou nous n'avons pas pu **exclure** des risques pour certains usages, dit-on à l'EFSA. Par exemple, un risque élevé pour les abeilles a été identifié lorsque

*ces deux substances sont utilisées en traitement de semences [la graine étant enrobée de produit avant d'être semée] sur des céréales d'hiver. » Or le moratoire en cours ne concerne pas ces usages, qui demeurent donc autorisés.*

Jusqu'à quand ? De bonnes sources, Bruxelles devrait [proposer](#) l'interdiction définitive de ces substances en [agriculture](#), à l'exception de leur utilisation en milieu confiné. Cependant, l'approbation de certains Etats membres est loin d'être acquise. Interrogé, l'exécutif européen s'abstient de tout commentaire.

Mais, au Canada, un mouvement analogue est en cours. Après réévaluation de l'imidaclopride, l'agence de [sécurité sanitaire](#) canadienne, Santé [Canada](#), a proposé, fin 2016, sa « *suppression, en trois à cinq ans, dans tous ses usages agricoles, et la majorité des autres utilisations extérieures* ». Pour le thiaméthoxame, l'EFSA estime que les données fournies par le fabricant (Syngenta) sont trop parcellaires pour [permettre](#) la réévaluation préliminaire des risques.

## « Réévaluation des risques »

Quant à la quatrième molécule soumise au moratoire, le fipronil, elle sera pour sa part purement et simplement abandonnée en [Europe](#). « *Il s'agit d'une substance dont l'approbation expire cette année et dont le fabricant, BASF, n'a pas demandé le renouvellement* », dit-on à Bruxelles. BASF confirme l'information, assurant que les coûts des études nécessaires à la réhomologation sont trop élevés au regard du marché potentiel.

En attendant l'automne et la publication, par l'EFSA, de la réévaluation complète de ces substances, Greenpeace a commandé à Dave Goulson, professeur à l'université du Sussex ([Royaume-Uni](#)), une synthèse de la littérature scientifique accumulée sur le sujet depuis 2013.

Rendu public jeudi 12 janvier, le rapport souligne notamment que ces produits sont désormais fréquemment retrouvés dans les points d'eau, qu'ils persistent longtemps dans les sols et que des plantes sauvages, non traitées, « *absorbent une quantité importante de néonicotinoïdes et que ces substances se retrouvent dans leur pollen, leur nectar et leur feuillage* ». Cette voie d'exposition des abeilles et des pollinisateurs a été jusqu'à présent négligée.

« *Le fait que les néonicotinoïdes contribuent au déclin des abeilles sauvages et aggravent les problèmes de santé des abeilles domestiques est plus fermement établi qu'il ne l'était lorsque le moratoire partiel européen a été adopté* », a déclaré M. Goulson, qui pointe en outre la variété des organismes, notamment aquatiques, touchés par ces substances.

« *Il faut [rappeler](#) que la proposition de Santé Canada de [supprimer](#) l'imidaclopride repose sur une réévaluation des risques sur les organismes aquatiques*, dit de son côté Martin Dermine, chargé de mission pour la branche européenne de l'ONG Pesticide Action Network. *Or les poissons, mais aussi de nombreuses espèces d'oiseaux, se nourrissent d'insectes aquatiques : c'est toute la chaîne de la vie qui est détruite par ces substances, qui sont à la protection des plantes ce que la bombe atomique est à la guerre.* »